

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, l'honorable représentante sera heureuse d'apprendre qu'entre 1975 et 1981, le gouvernement canadien, notre gouvernement, a réduit la part du PNB qu'absorbe le déficit budgétaire. Nous avons obtenu de très bons résultats en évitant une intervention brutale. En dépit de la récession que nous avons connue ces trois dernières années, contrairement à beaucoup d'autres pays et contrairement aux conseils d'un certain nombre de porte-parole du parti conservateur, nous n'avons pas amputé nos programmes de sécurité sociale. Nous avons maintenu notre aide à ceux qui étaient dans le besoin.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lalonde:** Voilà ce que nous avons fait. Le déficit est élevé. Nous avons dit qu'il serait élevé et qu'il ne baisserait que graduellement au cours des prochaines années, à la faveur de la reprise économique.

En ce qui concerne le déficit, j'ai déjà dit que nous réduirions les besoins financiers du gouvernement, par rapport au produit national brut, de moitié au cours des quatre prochaines années. Je répète que nous continuerons à traiter cette question de façon responsable.

En ce qui concerne les États-Unis, ils connaissent effectivement un problème très grave, car non seulement le déficit est important, mais les sommes nécessaires pour le financer sont énormes, plus de 200 milliards de dollars, dans une économie où le taux d'épargne n'est guère que la moitié de celui observé au Canada. J'ai eu des entretiens ce matin avec des représentants de banques privées aux États-Unis qui insistent également sur le volume du déficit américain.

● (1440)

Pas plus que les six autres pays nous n'avons dit aux autorités américaines, que notre déficit n'était pas élevé. Nous avons proposé de le réduire ensemble, parallèlement. Je suis très heureux d'avoir eu le soutien et la collaboration de tous les participants au sommet à cet égard. Ce fut, en fait, un sommet remarquable.

\* \* \*

**QUESTIONS OUVRIÈRES****LE TAUX DE CHÔMAGE**

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Je suis persuadé que de nombreux Canadiens, après avoir lu et écouté ses interventions avant, pendant et après le sommet ont été déçus de voir qu'il n'avait nullement fait mention des gens qui souffrent le plus de la récession, les deux millions de chômeurs canadiens. Croit-il que ces chômeurs représentent le coût de la relance?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, madame le Président. Si le député étudiait le budget et collaborait à son adoption, il constaterait avec satisfaction que le ministre des Finances a mis de côté 2.4 milliards de dollars, une somme considérable, pour créer immédiatement des emplois grâce à l'établissement des infrastructures voulues au Canada. On me dit que l'on a déjà annoncé à quoi ces 2.4

milliards seraient consacrés. On crée donc des emplois dès maintenant.

A moyen terme, on prévoit verser au secteur privé 2.4 milliards de dollars sous forme d'encouragements, afin de favoriser la création d'emplois permanents...

**M. Lalonde:** Et le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.

**M. Trudeau:** Le ministre des Finances me rappelle également que nous avons prévu quelque 3.4 milliards de dollars, si le projet de loi relatif au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau peut être adopté par la Chambre, afin de créer des emplois dans tout le pays et plus particulièrement de moderniser le réseau de transport dans l'Ouest.

**L'INCIDENCE SUR L'ÉCONOMIE**

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Madame le Président, je tiens à dire au premier ministre que, d'après de nombreux députés, les sommes dont il a fait mention sont insuffisantes pour remédier vraiment à la situation. Beaucoup d'entre nous jugent que le problème est beaucoup plus grave que ce qu'on a laissé entendre aujourd'hui.

Le premier ministre croit-il que la relance économique peut se faire au Canada alors que nous avons deux millions de chômeurs?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, la question me paraît superflue. Si la conjoncture s'améliore, et tout semble l'indiquer, le nombre de chômeurs diminuera, c'est évident. Comme le ministre des Finances l'a signalé, il faudra du temps. La question ne me semble donc pas très pertinente. Il est évident que la relance peut se faire sentir même si nous avons un million et demi de chômeurs, puisque c'est cela même qui se produit à l'heure actuelle. Cependant, quant à savoir si nous sommes prêts à nous contenter d'une relance de ce genre, la réponse est non. Nous voulons maintenant une reprise qui donnera, en fin de compte, des emplois à ces un million et demi de demandeurs d'emploi.

\* \* \*

[Français]

**LES PÊCHES**

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A ACCEPTÉ DE METTRE À LA DISPOSITION DES PÊCHEURS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE LES SIX BATEAUX DE PÊCHE DONT ILS ONT BESOIN

**Mme Éva Côté (Rimouski-Témiscouata):** Madame le Président, je suis un peu embarrassée de poser ma question, parce qu'elle s'adresse au ministre des Pêches et des Océans qui... vient d'arriver à la Chambre! Alors, comme on le sait, le ministre de l'Agriculture et des Pêches du Québec a saisi et vendu à une société de la Couronne du Québec pour un prix nominal six bateaux de pêche, et il a procédé également à la mise en tutelle de l'usine de transformation de poisson de Madelipêche, propriété des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine. Est-ce que le ministre des Pêches et des Océans peut nous dire si le gouvernement provincial a maintenant accepté de mettre à la disposition des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine les six bateaux dont ils ont maintenant besoin pour utiliser les permis de pêche que son ministère vient de leur accorder?